



COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

COMPTE RENDU DU 21 JANVIER 2021

ELUS REFERENTS :

Monsieur François DECHY, maire de Romainville (93)

Monsieur Stephen HERVE, maire de Bondy (93)

Monsieur Jean-François VIGIER, maire de Bures-sur-Yvette (91)

SUJET :

Les innovations des collectivités pour aider les indépendants et TPE de son territoire

CONTEXTE :

- La crise sanitaire et plus particulièrement les mesures de confinement ont obligé les commerces mais aussi certaines entreprises à fermer. De plus, dans les périodes de réouvertures, ces TPE et indépendants ont également dû s'adapter aux contraintes sanitaires. Dans ce contexte, les pertes de chiffres d'affaires ont pu être colossales.
- Dans ce contexte, les communes et leurs intercommunalités sont les premiers interlocuteurs des entreprises en difficulté. L'Etat et la Région Ile-de-France ont mis en place des aides financières pour ces entreprises, mais au-delà de répondre aux problèmes de trésorerie, il faut aussi assurer aux entreprises de retrouver du chiffre d'affaire et donc de la consommation.
- Pour sauver la période des fêtes, essentielle pour l'économie, mais aussi pour préserver le tissu économique local, les communes et les intercommunalités ont innové pour trouver des solutions concrètes et pragmatiques à mettre en place. L'AMIF souhaitait donc mettre en avant ces initiatives et favoriser le retour d'expériences afin de s'inspirer mutuellement pour que les communes puissent aider leurs indépendants et TPE. L'AMIF a réalisé une veille sur ces différentes initiatives et il ressort qu'elles concernent des leviers d'actions divers : aide sur les loyers, sur la numérisation, sur les moyens de livraisons, sur le soutien psychologique.
- Au-delà du partage d'expérience, les communes et intercommunalités sont les mieux placés pour voir les réalités du terrain et l'application des plans de relance sur le terrain. Aussi, cette séance pourra être le lieu de faire remonter des difficultés opérationnelles ou des manques rencontrés sur le terrain par les TPE et indépendants.
- Il s'agit de la première séance de la commission Développement Economique. Les dates des séances suivantes sont disponibles sur le site internet AMIF. La prochaine séance aura lieu le jeudi 4 mars et portera sur « Les défis de la relance pour l'emploi : investir dans les filières de gestion des déchets ».



COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

COMPTE RENDU DU 21 JANVIER 2021

OBJECTIFS :

- Echanger sur les bonnes pratiques et/ou innovations mises en place par les collectivités pour aider les commerces, indépendants et TPE à retrouver du chiffre d'affaires.
- Faire remonter les difficultés sur le terrain et les éventuels manques ou trous dans la raquette des plans de relance.

LES INTERVENANTS :

- **Grégoire de Lasteyrie**, Président de la C.A. Paris Saclay et maire de Palaiseau (91).
- **Alain Aubry**, 1er Vice-Président de la C.A. Roissy Pays de France et Maire du Mesnil Amelot.
- **David Cotty**, Maire adjoint de Savigny-le-Temple, **David Lopes**, Responsable de service action économique et emploi chez mairie de Savigny-le-Temple.
- **Catherine Stentelaire**, adjointe au maire en charge du commerce et de l'artisanat à la ville de Melun.

POINTS PRINCIPAUX DES INTERVENTIONS ET DES ECHANGES :

Les élus référents de la commission ont introduit la séance : La crise sanitaire a des conséquences sociales et économiques, nos commerçants et nos entrepreneurs ont été fortement impactés à des niveaux divers c'est pourquoi les maires ont un rôle crucial qui est de les soutenir et les accompagner en réfléchissant à des solutions d'avenir afin d'améliorer les relations entre les collectivités et les entreprises.

L'objectif de la séance est d'avoir un maximum d'échange sur les bonnes pratiques pour nourrir la réflexion de l'AMIF et identifier les problématiques qui seront transmises aux plus hautes sphères.

Grégoire de Lasteyrie, Président de la C.A. Paris Saclay et maire de Palaiseau a réalisé la première intervention

Paris Saclay agglomération en quelques chiffres :

- Située au nord-ouest de l'Essonne
- Regroupe : 27 communes, 320.000 habitants, 300 parcs d'activité, 180.000 emplois. La première aggro en termes d'emplois.

La CA Paris Saclay a pris les initiatives suivantes :

- Participation au fond résilience initié par la région Ile-de-France à hauteur de 3 millions d'euros
- **Création d'une task-force avec des agents intercommunaux et municipaux :**
 - **CAP** (la Cellule d'appui personnalisée aux entreprises) : son objectif est d'aider les entreprises présentes sur les territoires à se repérer dans les différents dispositifs d'aide proposés (Etat, Région, etc)

COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

COMPTE RENDU DU 21 JANVIER 2021

- Grace à la CAP, les entreprises de Paris-Saclay ont fait deux fois plus appel au fonds résilience que les entreprises des territoires voisins.
- **Mise en place de l'aide au loyer à destination des artisans et commerçants :**
 - L'agglomération prenait en charge entre 800 et 1000 euros par mois de loyer
 - Les conditions pour bénéficier de l'aide : être sous fermeture administrative, avoir son siège social sur le territoire de l'agglomération et être à jour avec les mairies.
 - Le dispositif a été adopté le 15 novembre et depuis 600 dossiers ont été déposés dont plus de 580 dossiers acceptés.
- Aide à la mise en place d'un **marketplace**.
- Mise à disposition des communes et associations de commerçants des vélos cargo électriques.
- La Ville de Palaiseau a proposé de faire un prêt d'honneur de 3000 euros aux commerçants. (Pour rappel il est illégal pour une commune de faire de l'aide économique) la région Ile-de-France a bien régularisé la démarche de la commune.

Alain Aubry, 1er Vice-Président de la C.A Roissy Pays de France et Maire du Mesnil Amelot a réalisé la deuxième intervention.

La C.A Roissy Pays de France en quelques chiffres :

- Existe depuis 2016, elle est le fruit de la fusion de plusieurs entités à cheval sur le Val d'Oise et la Seine-et-Marne
- 352000 habitants
- Près de 25.000 entreprises (11 associations de chefs d'entreprises)
- 185.000 emplois
- 1ère plateforme aéroportuaire d'Europe (Paris-CDG) et 1er aéroport d'affaires d'Europe (Paris-Le Bourget)
- Plus de 8000 chambres d'hôtels réparties sur 69 hôtels dans 15 communes

Roissy dev, l'agence de développement économique du Grand Roissy :

- Créé en 2005
- Bras armé économique de la CA Roissy Porte de France puis de la CA Roissy Pays de France
- Réunie élus du territoire et le monde économique privé : Financée majoritairement par l'intercommunalité, elle compte une majorité de membres privés
- Fonctions :
 - Attirer des entreprises sur le territoire pour créer de la valeur et des emplois
 - Accompagner les entreprises déjà présentes dans le cadre de leurs développements, difficultés, challenges, etc.
- Club des Acteurs du Grand Roissy (CAGR) : qui réunit la CARPF, l'EPT Terres d'Envol (93) et la CC PMF. Il a vocation à proposer des réflexions, positions communes et actions à l'échelle du bassin du Grand Roissy

Aerotropolis :

COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE COMPTE RENDU DU 21 JANVIER 2021

- Sur le volet International, Roissy Dev promeut le territoire à travers la marque AEROTROPOLIS
- Faire la promotion d'une place aéroportuaire en symbiose avec son écosystème.
- Attirer autour de l'aéroport les fonctions complémentaires, entreprises, talents, formations etc, qui vont contribuer à la croissance d'un territoire aéroportuaire.
- Un réseau AEROTROPOLIS ASIA est en cours de constitution sur Shanghai et Canton.

Les initiatives de la CA Roissy Pays de France :

- Aide aux loyers avec ADP pour les entreprises
- Aide à l'activité avec la création de **Roissy dev box** : qui a pour objectif de mettre à disposition des entreprises du Grand Roissy un outil permettant d'aller chercher le business via 4 volets :
 - 1) L'accès facilité aux marchés intercommunaux et communaux : le territoire comme acteur de la reprise d'activité
 - 2) Un répertoire des compétences : les entreprises se filment avec leur smartphone. En 1 mn elles présentent leur activité. Nous rangeons leur vidéo sous répertoire numérique. Objectif : se faire connaître et aller chercher son prestataire au bout de sa zone d'activité plutôt qu'à 200 km...
 - 3) Une bourse aux locaux : bureaux, locaux d'activités, entrepôts de propriétaires locaux,
 - 4) Inventorier les besoins des directions des achats des grands comptes (ADP, Fedex, Air France...) pour que nos entreprises locales se positionnent.
- **Le fonds résilience** : La CA RPF a répondu présent à l'abondement de ce fonds de 100 M€ destiné à soutenir les entreprises. A hauteur de 380.000€, l'agglo a pu faire bénéficier ce prêt à taux 0 pouvant monter à 100.000€ avec différé de remboursement à 6 ans aux entreprises locales :
 - 117 entreprises aidées
 - 1.800.000 € engagés
 - Montant moyen de l'avance remboursable : 15.000€
 - Environ 300 emplois consolidés
 - Principaux secteurs aidés : transports, services, commerces, réparation de véhicules.

David Cotty, Maire adjoint de Savigny-le-Temple, et David Lopes, Responsable de service action économique et emploi chez mairie de Savigny-le-Temple, sont ensuite intervenus.

Savigny-le-Temple, une Ville de plus de 30.000 habitants avec une situation économique dégradée avant la crise sanitaire notamment à cause de la présence de deux espaces commerciaux d'intérêt régionaux à proximité immédiate du territoire.

En collaboration avec un jeune porteur de projet savignien, la Ville a mis en place l'application « Cityneed » qui a été lancée en juillet 2019 afin de mettre en réseau les différents acteurs économiques du territoire et apporter une visibilité nouvelle pour les commerçants savigniens.

La Ville accompagne les commerçants dans la mise en œuvre du processus.

COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

COMPTE RENDU DU 21 JANVIER 2021

- Subvention de la 1ere année d'abonnement à l'application (prise en charge de 100 abonnements sur une année).
- Création d'un site internet personnalisable qui serait accessible depuis le site de la ville et qui référencerait l'ensemble des commerçants présents sur le territoire.
- Une solution hybride avec une application mobile qui renvoie au site internet.
- Proposition de formations pour les commerçants.
- Facilite le click and collect
- Plus de 80% des commerçants de la Ville sont référencés sur la market-place
- Le coût de l'opération est de 20.000 euros dont 10.000 euros pour la construction du site internet.

Catherine Stentelaire, adjointe au maire en charge du commerce et de l'artisanat à la ville de Melun, a réalisé la dernière intervention.

Initiatives prises par la Ville de Melun :

- **La reprise de stock pour les restaurateurs :**
 - La ville a racheté les stocks de produits périssables pour les donner aux associations.
 - Opération peu onéreuse, elle a coûté 13.000 euros à la commune : le plus petit montant était de 266 euros et le plus gros 3500 euros, ça dépend de la taille des restaurants.
 - Le dispositif a été reconduit pour le 2ème confinement, mais les coûts étaient moindres car les restaurateurs étaient plus préparés.
- **Chèque solidaire :**
 - Les chèques solidaires ont été proposés aux parents d'élève, à dépenser chez les commerçants alimentaires.
 - Un budget : 140.000 euros dont 40.000 euros ont été donnés aux seniors
- Mise en place d'une market-place.
- Gratuité des parkings en voiries pendant toute la période du confinement et tous les samedis du mois de juillet à fin décembre.

Différentes communes telles que Herblay-sur-Seine, Taverny, Saint-Fargeau-Ponthierry ont pris l'initiative de mettre en place des market-place afin d'agir sur la transition digitale et encourager les commerçants à utiliser le numérique en leur faveur même après la crise sanitaire, c'est un outil qui sensibilise les citoyens à l'offre de commerce sur l'ensemble du territoire communal et intercommunal (Agglo).

QUESTIONS / REPONSES :

- ***Quels retours avez-vous de l'efficacité des market-place ?***

→ **Grégoire de Lasteyrie** : il est un peu tôt pour le dire, la market-place n'a été opérationnelle qu'en décembre, mais on voit la volonté des commerçants d'être plus présents sur les outils numériques. Nous allons vers un système hybride même post-covid.

- ***Quel budget avez-vous prévu pour les aides aux loyers ?***

COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

COMPTE RENDU DU 21 JANVIER 2021

→ **Grégoire de Lasteyrie** : l'agglomération Paris Saclay a investi une enveloppe d'un million d'euros en novembre. L'enveloppe n'a pas encore été totalement consommée.

- ***Comment fonctionnent les market-places ?***

→ **Grégoire de Lasteyrie** : c'est une boutique virtuelle pour les commerçants qui recense aussi les autres commerçants de la Ville.

- ***Un participant souhaitait savoir où la CA Paris Saclay a pu se procurer des vélos-cargos électriques ?***

→ **Grégoire de Lasteyrie** : il était compliqué de trouver 27 vélos-cargos électriques, du fait d'un engouement très fort depuis plusieurs mois, mais nous les avons achetés à plusieurs entreprises présentes sur notre territoire.

- ***Quels sont les critères pour l'aide aux loyers ?***

→ **Grégoire de Lasteyrie** : il faut être sous fermeture administrative, avoir son siège social sur le territoire et justifier de moins de 7 ou 8 ETP. La CA Paris Saclay a mis en place des critères souples pour accélérer l'instruction des dossiers.

- ***Quels aides aux loyers pour les commerçants qui se sont installés juste avant le confinement et qui n'avaient pas de chiffre d'affaire sur l'année 2019 ?***

→ **Johann Ros** : sur la commune d'Herblay-sur-Seine, les propriétaires ont accepté l'annulation des loyers pour les commerçants qui venaient de s'installer.

→ **Clarisse Demont** : Le département des Yvelines finance les communes pour les aides au loyer sans critère d'antériorité.

- ***Face aux plateformes mondialisées, n'aurions-nous pas intérêt à avoir une plateforme partagée à l'échelle de la région IDF voire France plutôt que d'avoir chacun sa plateforme ?***

→ **Johann Ros** : un site a été créé sur Herblay (« mon commerce à Herblay »). On a obtenu une subvention de moitié de la Région de la création du site. La totalité des 200 commerçants ont été visités.

→ **Clarisse Demont** : les plateformes locales permettent de donner beaucoup de visibilité, même si elles ne sont pas toujours efficaces pour générer directement du chiffre d'affaires, mais ça permet aux habitants de connaître les commerces. On réfléchit à l'élargir à la communauté d'agglomération.

→ **Philippe Do Amaral** : les commerçants et le consommateur ont besoin d'avoir le sceau des élus locaux, ça leur assure la fiabilité de la solution. Cela lui donne le sentiment aux commerçants d'être reconnus.

→ **David Lopes** : au départ au niveau de l'intercommunalité, on avait commencé à réfléchir à un périmètre assez élargi, mais on n'était pas tous d'accord et chaque commune avait des spécificités. On a choisi en plus un savignien. Il est important aussi que le maire et la ville mette leur logo et apporte ainsi leur crédit à la solution, c'est très impactant pour le succès de la solution. C'est important à la fois pour les commerçants et pour les utilisateurs. On a aussi mis en place une newsletter pour faire des portraits des commerçants.

COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE COMPTE RENDU DU 21 JANVIER 2021

- *Christophe Ruault, de la commune de Jouy-en-Josas a signalé un besoin de foncier pour la relocalisation de certaines activités (artisanat de production, artisans de bouches) alors que la construction de logement est mieux valorisée sur le marché. Beaucoup de demandes en ce sens et très peu d'espaces libres. On a une vraie problématique pour faire de la place et favoriser les circuits courts. Une des solutions qui est en appel à projet est de créer des foncières spécialisées sur le commerce artisanat, qui pourrait être un outil pour les CA pour qu'elles deviennent propriétaires de certains espaces.*
- C'est une problématique de foncier qui est spécifique à ce territoire, très protégé. D'autres communes et agglomération signalent avoir encore du foncier libre pour ces activités.